## Paroisse de Grandson

## Rapport de la commission de gestion relatif au budget pour l'année 2024

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

La commission de gestion s'est réunie à la salle de paroisse en date du 6 novembre 2023 en présence de notre nouvelle trésorière, Madame Christiane Charmey, pour l'analyse de la proposition du budget 2024, établie et adoptée par le conseil de paroisse. La commission de gestion profite de l'occasion pour remercier Monsieur Claude Rosset pour le travail accompli durant toutes ces années.

Suite à la demande de la commission de gestion de l'année dernière, relative au montant important des contributions à verser, des investigations ont été faites auprès du contrôle des habitants des différents villages de la paroisse. Les contributions se paient selon le nombre de paroissiens inscrits au registre cantonal du contrôle des habitants. Il s'avère qu'une erreur d'environ 300 habitants a été facturée dans les contributions. Un nouveau décompte nous parviendra et une restitution sera effectuée en fin d'année.

Le poste concernant les activités est légèrement augmenté tenant compte de la mise en place de futures rencontres, ou manifestations. Par contre les frais de conciergerie sont en diminution car le conseil de paroisse prévoit de faire appel à la dame de ménage uniquement en cas de besoin.

Nous espérons que la démarche du conseil de paroisse pour l'envoi d'un certain nombre de calendriers visant à obtenir un soutien financier trouvera l'écho escompté afin de subvenir aux ressources de la paroisse, tout comme le tout-ménage qui sera adressé cette fin d'année.

Le budget laisse apparaître un déficit d'un montant de CHF 3'415.-Toutefois, nous constatons que celui-ci reste prudent, tout comme les dépenses effectives.

La commission recommande à l'assemblée d'accepter le budget 2024 tel que présenté.

Les membres de la commission de gestion :

Mary-Claude Guignet

Daniel Reymond

Pierre-André Cavin

Ainsi fait à Giez, le 12 novembre 2023